

Facture N° : F90029

SASU Des maisons pour demain
 Route de Carlane
 46250 - Cazals

DATE	CLIENT	PROJET	PAGE
25/04/2023	24196	98335	1

MODE DE REGLEMENT	DATE D'ECHEANCE	TVA Intracommunautaire
Chèque, virement, CB	25/04/2023	FR04515123800

Références : Facture Attestation simplifiée - sylvain auge

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	P.U. HT	TOTAL TTC	TVA
ATT.SIMP	- Attestation simplifiée pour le dépôt du permis de construire pour un projet inférieur à 50m2 de SRT.	1	15.83	19	20
FP	Facture payée le 25/04/2023				

TOTAL HT	15.83
TOTAL TVA	3.17
TOTAL TTC	19

Conditions générales de vente:

- > Disponibles sur demande ou sur notre site internet www.keeplanet.fr
- > Si votre paiement ne nous parvient pas dans le délai indiqué sur votre facture, son montant sera majoré d'une pénalité de retard d'un taux de 8% conformément à nos conditions générales de vente.
- > Keeplanet ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.
- > Tout chèque de règlement devra être adressé à l'ordre de "keeplanet"